



Communiqué de presse

Une Fondation indépendante au service de la biodiversité du Chablais

Collombey, le 6 novembre 2009. La nouvelle « fondation Chablais nature » s'est présentée aujourd'hui aux médias et a dévoilé son premier projet : la revitalisation du canal du Bras Neuf. Cette Fondation a pour but principal la mise en œuvre de compensations écologiques dans le Chablais Suisse. Elle a un caractère d'utilité publique et ne poursuit aucun but lucratif. Ses fondateurs sont l'Association Pro Natura et la société Tamoil Suisse sa.

Le Conseil de Fondation est présidé par Mme Josiane Granger, Présidente de la commune de Collombey et composé également de deux représentants de Pro Natura, MM. François Pidoux et Thierry Largey, ainsi que de deux représentants de Tamoil Suisse sa, MM. Sirous Ammar et Marco Spinelli.

Assurer et préserver la biodiversité dans le Chablais

Cette Fondation a été créée avec l'objectif très clair d'assurer et de préserver la biodiversité du Chablais valaisan et vaudois. Elle entreprendra des projets concrets, seule ou aidée par des tiers, allant directement dans le sens du maintien, du rétablissement ou de la création de milieux naturels pour contribuer à l'amélioration de l'environnement.

Pourquoi créer une fondation pour le Chablais ?

« J'ai toujours tout mis en œuvre pour promouvoir et préserver le Chablais et cette Fondation va totalement dans ce sens » rappelle Josiane Grangier. Pour Pro Natura, Thierry Largey souligne que « toute action concrète en faveur de la bio diversité doit être soutenue, par ailleurs les buts et objectifs de cette Fondation son quasi similaires à ceux de Pro Natura ».

Pour la raffinerie de Collombey, son représentant Sirous Ammar rappelle « qu'aucune industrie responsable ne peut être indifférente au respect de la biodiversité et du développement durable. Ce n'est donc pas une alliance « contre nature » mais pour la nature ! »

La revitalisation du canal du Bras Neuf

Ce premier projet, dont l'étude est en cours, devrait amener la modification des seuils pour faciliter la remontée de la truite lacustre, permettrait d'arboriser une partie de la rive gauche du canal, mettrait en place une roselière et des herbes hautes ainsi qu'un pierrier à base immergée. La revitalisation du canal du Bras Neuf devrait coûter environ une soixantaine de milliers de francs.

Indépendance

Pour réaliser son but, la fondation entend œuvrer dans un esprit de totale indépendance. C'est le Conseil de la Fondation qui choisit les projets et les met en pratique. Elle n'a aucun compte à rendre ni à Tamoil ni à Pro Natura et exerce ses activités comme le lui permettent ses ressources financières dans l'intérêt du Chablais tout entier.

Pour ses fondateurs il s'agit d'abord, comme le dit M. Thierry Largey, de privilégier l'action aux discussions stériles » et souhaiter bon vent à cette nouvelle Fondation

Pour toute question complémentaire :

info@fondation-chablais-nature.ch

Thierry Largey: 078 649 62 78

Laurent Paoliello : 079 417 97 83

www.fondation-chablais-nature.ch